

Présences :

Philippe Plourde, permanent
Julie Trépanier, coordonnatrice
Dominique Laliberté, externe
Sandra Margolis, coordonnatrice
Geneviève De Pelteau, conseillère
Dustin Segura Suarez, secrétaire général

Praesidium :

Sur une proposition de personne, Philippe Plourde préside la réunion, adopté à l'unanimité. Julie Trépanier se propose secrétaire, adopté à l'unanimité

1. Adoption de l'ordre du jour.

Nous sommes tous d'accord pour discuter uniquement des demandes de subventions.

2. Demandes de subvention, volet activités (Annexe A)

Julie Trépanier distribue un document qui clarifie la situation quant aux demandes de subvention, afin de simplifier la tâche aux nouveaux administrateurs et d'assurer une unité quant à la ligne directrice de tout un chacun. (Annexe B)

Nous nous entendons pour faire, à chacun des points, un tour de table et une plénière, ensuite nous repasserons chacun des points pour établir un montant d'argent.

Remise des diplômes :

- On se demande si ça vaut la peine de financer cette activité qui relève plus du Cégep que du SECMV. On se dit que c'est fait dans le but perpétuer une tradition, c'est un luxe et ce n'est pas dans nos priorités
- C'est une activité qui coûte cher et qui devrait se financer avec le prix des billets.
- Ça n'apporte rien aux étudiants qui restent, la vie étudiante n'en sera pas plus riche.

Activités du Rond-point :

- Si on prévoit augmenter le nombre d'activités au Rond-point, ce serait contradictoire d'investir dans les activités du Rond-point.
- Certaines activités sont intéressantes et on devrait encourager Robert mais beaucoup sont moches et il paie souvent cher pour les groupes.
- Nous pensons que Robert devrait puiser dans le potentiel de l'école pour ses spectacles. Il pourrait aussi y avoir des étudiants qui organisent les spectacles.
- Il demande beaucoup d'argent.

Nous soulevons le point qu'il y a souvent des conflits d'horaire entre les activités de Robert et les nôtres. On devrait s'entendre avec lui pour les dates.

Troupe de danse :

- C'est une très très belle activité étudiante. Ceux qui y participent en ressortent plus riches.
- Il faut les encourager
- C'est plus important qu'une remise de diplôme.
- Mais merde il faut couper quand même.

Nous discutons aussi du fait que la salle Désilet est nécessaire à cette activité mais elle coûte cher aux étudiants et ça ne devrait pas être comme ça.

Projets spéciaux :

- C'est nous qui finançons ce genre d'activités d'habitude, ils vont aussi voir les SAE, ce qui leur fait une double source de financement. Nous pensons qu'ils devraient venir nous voir pour qu'on leur donne directement.

Comédie musicale :

- Nous soulevons le point que les étudiants qui participent à cette activité paient 100\$.
- Le Service aux affaires étudiantes engage des gens de l'extérieur pour s'occuper d'eux.
- Nous voulons donner de l'argent car c'est une belle activité, mais moins.
- Nous discutons de ce que les SAE dépensent pour cette activité et nous constatons que l'argent est sûrement mal géré.
- On peut donner autant que l'année passée mais moins que 2000\$.
- L'activité coûte cher mais elle demande beaucoup d'encadrement.

Cégep en spectacle :

- Ça coûte cher parce que personne s'implique. Ils doivent donc engager du personnel. Bref, l'organisation n'est pas très bonne.
- Ils sont obligé d'engager un technicien car les participants demandent d'avoir des effets d'éclairages spéciaux parfois et ça ne doit pas être raté.
- Ailleurs il y a des étudiants qui font la technique alors c'est possible.
- On devrait donner, c'est une activité importante qui permet à des artistes d'être connu à l'extérieur et de gagner en popularité. Plusieurs ont commencé avec Cégep en spectacle, Loco Locas, Jean Leloup...
- L'atmosphère n'est pas vraiment à la fête le soir même du spectacle, personne ne danse, c'est des places assises...

- On devrait donner 500\$
- Cégep en spectacle, c'est une question de vie étudiante.
- Avant de t'engager dans Cégep en spectacle t'es obligé d'avoir l'argent, bref ils l'ont déjà. Tout ce qu'on pourrait donner serait un surplus.

Il faudrait vérifier comment cet argent est investi. Nous soulevons le point qu'on pourrait leur vendre de la bière.

Fonds de dépannage :

(Le fond de dépannage sert à aider des étudiants qui ont de sérieux problèmes financiers, ils sont référés par les services psycho-sociaux et on a étudié leur dossier.)

- On pourrait donner cet argent nous même en échange de certains services. Cela ne leur donnerait pas l'impression de demander la charité.
- C'est peut-être délicat pour un étudiant de venir demander de l'aide à d'autres étudiants.
- L'école devrait fournir ce qu'elle crée comme manque
- C'est beaucoup
- C'est des besoins que l'école est sensée combler pour aider à la réussite scolaire.

Troupe de théâtre :

- C'est une activité super chouette il faut donner de l'argent

Plein air (Plein de vide) :

- Ce sont des activités qui ne touchent pas beaucoup de gens
- Ça coûte cher
- Certains pensent que les activités sont intéressantes, d'autres ne le pensent pas.
- Les activités sont trop grosses et sont souvent annulées faute d'inscriptions.
- C'est toujours les mêmes activités.
- Ces activités ont peut-être un potentiel de croissance si on injecte assez d'argent pour que les prix soient abordables.

Avec des demandes comme ça on a l'impression de financer les imprévus des SAE.

Sport étudiant :

- Nous croyons que les autobus de luxe c'est du luxe.
- Ça coûte cher parce-que c'est compétitif.
- Ça ne rapporte rien aux autres étudiants
- Ils demandent trop pour le nombre de personnes qu'ils sont.
- C'est vrai qu'ils demandent beaucoup mais ça coûte cher.
- Il y a des dépenses utiles et inutiles, il faut faire la part des choses.

Paniers de Noël :

- Beaucoup d'étudiants sont dans la misère, ça vaut la peine.
- Dustin est touché par ce beau geste de solidarité
- Ça touche à notre but qui est d'aider les étudiants
- On donne.

Nous devrions écrire des lettres aux compagnies pour qu'ils commanditent.

Secouristes :

- C'est important que les secouristes aient leur base en secourisme, ça vaut la peine

Nous discutons du fait que les trousse de secours sont un service essentiel et que l'école devrait payer. Les formations qu'ils veulent donner s'offrent peut-être moins cher avec la Ville.

Alternative étudiante :

- On ne devrait pas mettre trop d'argent car on a déjà une enveloppe budgétaire réservée à cela et on pourrait la grossir tout simplement.
- Le projet véhicule de bons idéaux et c'est motivant pour l'inconscient collectif.
- Ça touche à nos valeurs.
- Vient combler des besoins qui ne sont pas comblés ailleurs.

Nous soulignons que la vidéothèque au Cégep de St-Laurent est super et qu'on devrait faire affaire avec eux.

Nous ajournons la réunion car il est tard, adopté à l'unanimité.

Demandes de subventions du SECMV automne 2002

Dossier Volet activités

Nom		Demandes	Accordé en 2001	autofinancement	# d'élèves
A2	Remise des diplômes	1800	1800	2800	
A2	Activités du Fond-point	4000	1800	1100	
A2	Troupe de danse	1500	2000	3200	
A2	Projets spéciaux	1000	1000	40	
A2	Comédie musicale	2000	700	4275	
A2	Cégeps en spectacle	1000	608	1600	
A2	Fonds de dépannage	1000	0	1500	
A2	Troupe de Théâtre	1000	0	1600	
A2	Plein Air	500	0	6200	
A3	Sport étudiant				
	Volleyball	2500	0	700	9
	Soccer masc	2500	0	850	15
	Natation mixte	2500		1660	18
	Hockey fém.	5500	6000	5740	18
A1	Paniers de Noël	300	300		
A4	Secouristes	600	400	1500	12
A5	Alternative étudiante	2800	0	0	10
	TOTAL	30500	14608		

Volet Concentrations

Programme	Activité	Demande	# d'élèves
C1	Sciences nat		
	Sciences on tour	100	12
	journal	900	
C2	Graphisme	1000	55
C3	Projet internat	2100	21
C4	TEE		100
C5	TES	????	2
C5	TES	2000	15
C6	commerc mode		
	projet paris		
C7	GPV	1200	12
	projet bordeaux		
C8	Arts plastiques	1000	40
	exposition		
C9	Arts plastiques	1500	32
	décoration		
C10	Arts plastiques	8000	6
	Janick		
C11	Voyage à Turin		
	TOTAL	17800	

Volet DONS

CLAC	500
Les Lucioles	500
Agora Festif	1000
MAJ	350
L'aut' journal	400

Ce document vise à clarifier la situation en ce qui a trait aux demandes de subventions et à l'attribution de celles-ci. Il y a, dans le Cégep, deux sources de financement possibles pour réaliser des activités étudiantes. Le SECMV et les SAE offrent tous deux ce service et répondent respectivement à des besoins différents avec une façon de gérer qui est différente.

Il n'est pas ici question de s'étendre sur la manière dont gèrent le SAE mais bien de soulever des points qui ont été discutés sur l'attribution des subventions afin que nous puissions suivre une ligne directrice.

Recommandations du Conseil étudiant

Le Conseil étudiant, une instance qui en été créée en 2001-2002 par le SECMV, vise à démocratiser le budget, entre autres choses (pour plus de détails sur ses pouvoirs et devoirs, voir les règlements portant sur le conseil étudiant, Chapitre III.). Il s'est réuni afin d'établir les critères pour attribuer les subventions. Ce qui a été dit à date devrait être pris en considération dans nos décisions.

Notre attention, selon eux, doit donc se porter sur :

- Le motif de la demande
(certaines activités ont plus de valeur)
- Les mandats d'Assemblée générale
(Ils sont révélateurs de la volonté étudiante, il faut donc comprendre et appliquer les principes philosophiques de l'A.G.)
- Les efforts d'autofinancement
- La possibilité de prêter de l'argent
- Le nombre de personnes impliquées
- Les subventions extérieures

Le Conseil étudiant tient à souligner qu'il faut mettre de la pression sur l'administration du Cégep pour qu'ils investissent dans les activités étudiantes, ce n'est pas seulement au SECMV de le faire.

Demandes financières au SECMV des SAE pour 2002-2003 dégâts

Cette année encore les SAE nous font des demandes financières. Avant de prendre quelque décision que ce soit, nous devrions nous pencher sur la dynamique actuelle du SECMV par rapport à la vie étudiante. Nous sommes en pleine démocratisation de nos activités, les étudiants et les étudiantes nous connaissent plus, de nouveaux comités se forment, les Assemblées générales gagnent en popularité, bref il y a plus de gens qui s'intéressent à la vie étudiante. Étant donné la conjoncture, nous pensons à décentraliser le pouvoir que seul le conseil d'administration du SECMV détient sur la distribution des budgets et des subventions. Nous avons déjà entrepris des pourparlers avec les SAE afin de s'entendre sur une structure qui permettrait de centraliser toutes les demandes et de les gérer de manière plus équitable ensemble. (Voir Annexe, Debriefing de la réunion entre le SECMV et les SAE). Dans un passé assez récent les attributions des subventions se faisaient en fonction du principe que nous avons nos comités et ils ont les leurs. L'argument majeur qui nous était exposé au sujet du financement des activités sous la tutelle des SAE est le suivant : vous avez déjà donné de l'argent par le passé, si vous coupez la subvention nous serons obligés de couper dans des activités pour les étudiants. Nous avons décidé de ne plus fonctionner sous ce principe et nous croyons que nous devrions collaborer à ce niveau afin d'offrir un meilleur service aux étudiants et aux étudiantes. La structure n'étant pas encore établie nous devons encore attribuer les subventions en conseil d'administration du SECMV. Ceci doit être fait selon les critères sur lesquels nous nous entendons pour en avoir discuté préalablement entre membres exécutifs et membres des autres instances.

Les activités pour lesquelles les SAE nous demandent de l'argent sont les suivantes :

- Remise des diplômes
- Activités du Rond-Point
- Troupe de danse
- Projets spéciaux (les concours et projets étudiants)
- Comédie musicale
- Cégeps en spectacle
- Fonds de dépannage
- Troupe de Théâtre
- Plein air
- Sport étudiant (voir la demande de soutien financier)

À cet effet, la directrice des services aux affaires étudiantes, Mme Francine Duquette, nous a remis un budget comprenant toutes les activités des SAE, les montants que nous avons accordés à ces activités en 2001-2002, les frais spéciaux, les montants accumulés en autofinancement, le coût des activités et sa demande pour chacune des activités cette année.

Demandes de subventions pour les activités de concentration

Ces activités sont organisés par des comités qui se sont formés à l'intérieur de leur programme d'étude spécifique.

Demandes de subventions pour les activités « parascolaires »

Ces activités sont susceptibles d'intéresser tout le monde, elles visent la population étudiante du Cégep Marie-Victorin dans son ensemble.

Demandes de dons

Ces demandes nous viennent de l'extérieur. Ce sont souvent des gens qui sont en contacts avec des membres exécutifs du SECMV ou des gens qui savent que les associations étudiantes donnent de l'argent à des groupes de l'extérieur parce que c'est une bonne cause.

En conclusion, il ne faut pas oublier que d'autres demandes peuvent arriver au cours de la session et que des imprévus peuvent arriver, bref il ne faut pas tout dépenser. Il faut aussi agir en fonction de la recommandation du Conseil étudiant qui, indépendamment de l'attribution des subventions, nous demande de faire des pressions sur l'administration du Cégep pour qu'elle investisse dans cette sphère d'activité.